

# **A propos de la mort d'Henriette d'Angleterre Madame, Duchesse d'Orléans**

par P. HILLEMAND \*

Membre de l'Académie Nationale de Médecine

Les célèbres paroles de Bossuet ont laissé croire que Madame avait été enlevée brutalement à l'admiration de la Cour. En réalité, depuis assez longtemps, son état de santé était peu satisfaisant. puis elle avait accusé pendant deux ou trois jours des symptômes douloureux, avant de mourir en neuf heures au milieu d'un tableau abdominal aigu.

Nombreux sont les auteurs qui se sont penchés sur cette fin dramatique. Après eux, nous voudrions envisager les problèmes que soulève cette mort. Pour ce faire, nous voulons tenter d'abord de reconstituer son observation, de faire la synthèse des cinq versions que nous possédons de son autopsie, de préciser ses antécédents. Puis nous discuterons les diverses causes qui peuvent expliquer la mort de cette jeune Princesse.

\*  
\*\*

Mais, avant d'aborder la partie médicale de ce travail, nous croyons indispensable, afin de mieux comprendre certaines hypothèses, de retracer les personnalités si différentes de Madame et de Monsieur, de montrer l'hostilité qui les opposait, de les situer dans le milieu où ils vivaient, la Cour avec ses intrigues et ses scandales. Nous voudrions également mettre en évidence le rôle de Madame en tant qu'agent diplomatique de son beau-frère Louis XIV.

Nous verrons ainsi que si Monsieur n'était pas un personnage bien intéressant, Madame de son côté n'était pas la Princesse que peint la légende, et qu'elle avait beaucoup de torts dus à une coquetterie effrénée.

---

(\*) Communication présentée à la séance du 15 mars 1975 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

Son enfance avait été malheureuse. Après l'exécution de son père, Charles I<sup>er</sup>, elle avait, ainsi que sa mère, trouvé asile en France et elle avait été élevée dans le couvent de Chaillot. Pendant cette période, cette petite-fille d'Henri IV avait été assez délaissée.

Elle était maigre, assez grande, sa taille n'était pas sans défaut et « quoi qu'un peu bossue elle avait non seulement dans l'esprit, mais même dans sa personne, tous les agréments imaginables » (de La Fare). « Ses yeux étaient noir vif, pleins du feu contagieux que les hommes ne sauraient fixement observer sans en ressentir l'effet » (de Cosnac). Fidèle à ses amis, elle les défendait quand ils étaient en disgrâce. « Elle avait l'âme grande. » « Elle était adorée, restait le support des personnes de mérite, ne perdant pas l'occasion de les faire valoir. Elle était l'arbitre de tous les ouvrages d'esprit » (Bourdelot). D'une nature très fine, elle était très délicate et très cultivée ; elle protégeait en effet les artistes, et Sainte-Beuve la considère, ce qui n'est pas un mince éloge, comme l'inspiratrice de l'art du Siècle de Louis XIV. Mais, à côté de ces grandes qualités, elle présentait toute une série de très graves défauts. Elle était très frivole, très ambitieuse, et d'une coquetterie infernale. « Elle s'offrait à tous sans se donner à personne. » Elle représentait le type de la femme appelée vulgairement une « allumeuse ». D'une imprudence folle, elle était incapable de résister aux flatteries.

Le 1<sup>er</sup> avril 1661, âgée de 16 ans, elle épousait Monsieur. Très rapidement elle devenait l'idole de la Cour, nous dirions aujourd'hui sa vedette. Mais cette Cour était un lieu de débauches et de perdition. Maris et femmes s'échangeaient ; l'adultère, la sodomie, la tribaderie étaient très répandus. Elle se plongeait avec une sorte d'ivresse dans mille intrigues entrecroisées et donnait l'impression, en essayant de plaire et de dominer, de vouloir se venger des mépris qu'elle avait essayés pendant son enfance.

Monsieur était un homme d'une incroyable puérilité, qui ne pensait qu'à des futilités. Bien fait, il était beau, « mais d'une beauté et d'une taille plus convenable à une Princesse qu'à un Roi » (Mme de La Fayette). « Ses inclinations étaient aussi conformes aux occupations des femmes que celles du Roi en étaient éloignées. » Aussi jouait-il à la femme, se déguisait-il en fille, s'identifiait-il au sexe faible. Il se fardait, minaudait, vivait au milieu des dames. Ces dispositions naturelles avaient été aggravées par sa mère Anne d'Autriche et par Mazarin. Ce dernier, qui avait conservé le souvenir des complots de Gaston d'Orléans contre Richelieu, avait sacrifié l'enfant à la raison d'Etat et, par l'éducation qu'il lui fit donner, avait développé ses goûts anormaux, afin de le mettre en nette position d'infériorité vis-à-vis du Roi, son frère.

Monsieur était bavard, indiscret, médisant. Il était par ailleurs le « Prince des invertis ». Il avait eu successivement de nombreux favoris Philippe Mancini, Villequier, de Guiches, le Chevalier de Lorraine, « qui le menait bâton haut ».

« Il était plein d'amour de lui-même » et ce « dernier ne semble le rendre capable d'attachement que pour lui-même » (Mme de La Fayette). Il était

très intéressé (1), très vaniteux (2). On conçoit aisément le mépris que Madame pouvait avoir pour un tel mari.

Mais cet homme compliqué, ondoyant, parfois bienfaisant, plein de vices, ne manquait pas de courage et, dans les rares occasions qui lui furent offertes, il avait montré un certain talent militaire.

La jalousie, surtout, dominait en lui.

Il était jaloux du Roi, son frère, qui, il faut bien le reconnaître, ne lui ménageait pas les affronts et se plaisait à l'humilier et à le rabaisser. Ne l'avait-il pas injustement couvert de ridicule pour sa conduite courageuse à l'Armée en 1667 ? Ne lui interdisait-il pas l'accès aux affaires en lui disant, devant des tiers : « Mon frère, vous pouvez vous retirer et vous amuser, nous allons tenir Conseil. » ? Ne lui refusait-il pas (peut-être à juste titre) le gouvernement du Languedoc qu'il avait réclamé ?

Il était jaloux de sa femme, qui avait été successivement courtisée par Buc ingham, par Monmouth. Le Roi qui, au début, l'avait dédaignée (3), avait montré en 1661 une grande inclination pour elle, et cette dernière semble avoir été réciproque. Et ils se seraient montrés « plus sensibles qu'il n'est permis à un beau-frère et une belle-sœur », même cousins germains. Cette amitié « galante » avait inquiété Anne d'Autriche, mécontente de voir l'affection du Roi se détourner d'elle pour se porter sur Madame. Elle s'en était plainte à Monsieur, attisant encore sa jalousie. Cette amitié intéressait fort les ambassadeurs des Cours étrangères. Elle avait fait l'objet d'un pamphlet, publié en Hollande sous le titre « Les Amours du Palais Royal ». Mais bientôt le Roi allait la délaisser pour Mlle de la Vallière, au grand dépit d'Henriette de voir « préférer à une fille de Roi, une petite bourgeoise de Tours, boîteuse » (Bussy-Rabutin). Et ce fut le début de nouvelles intrigues. Le favori de Monsieur, de Guiches, parfait héros de roman, tomba amoureux de la Princesse et lui en fit l'aveu (4). Trouvant cela plaisant, elle le reçut, déguisé en femme dans son appartement. On conçoit la fureur de Monsieur de se voir ainsi bafoué et surtout de voir sa femme lui enlever son favori. Mentionnons encore les intrigues avec de Marillac, avec de Vardes (5).

---

(1) Malgré sa fortune, il avait intrigué et invoqué la loi française pour recueillir la succession de sa belle-mère, fille d'Henri IV. Après la mort de Madame, il s'empara de sa cassette et prit outre les papiers politiques, 6 000 pistoles qu'elle avait destinées à ses serviteurs. Lors des projets de son remariage avec la Grande Mademoiselle, il avait posé deux conditions, ne pas avoir d'enfants et faire de ses deux filles les héritières de l'immense fortune de M<sup>lle</sup> de Montpensier. Peu après la mort de Madame, il perdit au jeu une de ses plus belles robes avec diamants.

(2) Lors de l'agonie de cette malheureuse, alors que l'on cherchait un confesseur, il s'écriait « qui pourrait-on trouver qui eut bon air à mettre dans la Gazette pour avoir assisté Madame ? ».

(3) A cette époque, le Roi s'était écrié « que Monsieur ne devait pas se presser pour épouser les os des Saints-Innocents » évoquant ainsi les squelettes du cimetière de ce nom.

(4) Il existe des lettres passionnées de de Guiches : « C'est vous que j'aime Madame », « Je vous adore ». B.N. Man. F 15 229.

(5) Toutes ces intrigues sont rapportées par M<sup>me</sup> de La Fayette et résumées par Erianger dans son livre « Monsieur ».

Fut-elle la maîtresse du Roi, celle de de Guiches ? La Fare la défend : « Madame est vertueuse, à ce que je crois, mais bien aise pourtant d'être aimée. » Michelet croit à l'adultère, Sainte-Beuve est sceptique, Anatole France estime que sa conduite n'aurait été qu'une galanterie de tête et d'imagination chez une femme très jeune. Il croit donc à son innocence et rappelle ses mots à Monsieur sur son lit de mort : « Monsieur, je ne vous ai jamais manquée. » Il faut en rapprocher un extrait d'une lettre écrite, très peu avant sa fin : « Si j'ai fait quelque faute, que ne m'a-t-il étranglée dans le temps où il prétendait que je lui manquais. De souffrir qu'il me tourmente pour rien, je ne saurais le souffrir. (1) » Quoi qu'il en soit, on peut comprendre les réactions assez légitimes de Monsieur.

Mais, en outre, il était jaloux de son esprit, si bien qu'un jour elle lui déclara que « pour esprit, il n'en avait pas et que par envie qu'elle en avait un peu, il ne voulait pas qu'elle le mette en pratique ».

La jalousie de Monsieur s'exagéra encore, quand Louis XIV choisit Madame pour aller négocier avec son frère Charles II qui avait pour elle une grande affection. En effet, l'Angleterre s'était alliée avec la Hollande et la Suède. Le Roi voulait rompre cette union dirigée contre lui et conclure une alliance entre la France et l'Angleterre. La Hollande, ainsi, aurait été isolée. Il offrait à Charles II, en contrepartie, des subsides importants et des troupes, pour l'aider à rétablir sa puissance absolue. Le secret était nécessaire (2) et des conférences fréquentes avaient lieu entre le Roi, Madame et Turenne. Bien entendu, Monsieur en était exclu et enrageait d'être tenu en dehors des affaires, alors que sa femme y était mêlée, et d'ignorer ce dont il s'agissait.

Par ailleurs, le Roi était très mécontent des conseils que donnait le Chevalier de Lorraine à son frère et des propos outrageants qu'il aurait tenus sur Madame. Il le fit arrêter le 30 janvier 1670. Monsieur fut au désespoir. En fureur, il pleurait, il hurlait, il accusait Madame d'avoir provoqué cette arrestation (3). De rage, il quittait aussitôt la Cour et se retirait avec elle dans son château de Villers-Cotterêts. Les discussions étaient orageuses et quotidiennes. « Il ne se passait pas de jour où il n'eut quelque différend avec elle et il avait souvent tort. » Pour se venger, il renvoyait tous ceux qui étaient dévoués à la Princesse. Malgré tout, tous les deux revinrent à la Cour. Le Roi fit libérer le Chevalier de la prison du château d'If, mais avec interdiction de rentrer en France. Il partit alors pour Rome.

La situation, très tendue, pouvait se résumer en quelques mots : le Roi voulait que Madame parte en Angleterre pour négocier avec son frère et il avait besoin que Monsieur autorise le départ de sa femme. De son côté, Monsieur voulait le retour du Chevalier de Lorraine et s'en servait comme d'un moyen de chantage contre Madame et contre le Roi.

---

(1) Pour certains la tension était telle que Madame aurait demandé la médiation de son frère.

(2) A la suite d'une indiscretion de Turenne, le Chevalier de Lorraine fut mis au courant des négociations et ce fut peut-être une des raisons de son arrestation.

(3) Madame semble n'avoir joué aucun rôle dans la prise de cette décision.

Ce ne fut que le 21 mars que les premiers contacts furent pris avec Monsieur en vue du voyage de Madame. Monsieur refusa net et Saint-Maurice, dans une lettre à Charles-Emmanuel II de Savoie, lui raconte « que Monsieur couchait tous les jours avec Madame, pour qu'elle puisse devenir grosse, ce qui empêcherait son voyage ». Pourtant, le 2 avril, le Prince donnait son autorisation, mais à plusieurs conditions :

L'entrevue devait se passer non à Londres, mais à Douvres, et ne devait durer que trois jours.

Monsieur demandait qu'une complète entente entre le Roi Charles et lui-même soit rétablie, que la pension qui était attribuée à son fils décédé soit reversée sur sa tête.

Enfin, et surtout, il réclamait le retour du Chevalier de Lorraine (1).

Mais, le 28 avril, voulant jouer un rôle, il exigeait de partir avec Madame. Les deux souverains lui opposèrent un refus absolu. Lors du grand voyage de la Cour dans les Flandres, qui servait de prétexte à la visite en Angleterre, Monsieur, un jour, se trouva seul avec la Grande Mademoiselle et celle-ci nous rapporte qu'il parla avec tant d'acharnement de Madame qu'elle en fut étonnée et qu'elle comprit « qu'ils ne se raccommoderaient jamais ».

Madame put enfin s'embarquer à Dunkerque. Mais une nouvelle déconvenue attendait Monsieur quand il apprit que le voyage durerait dix à douze jours, au lieu des trois jours prévus.

Madame rencontra son frère venu de Londres. Ses négociations eurent un plein succès et le traité fut signé. Toutes les demandes de Monsieur étaient satisfaites, sauf celle qui concernait le Chevalier de Lorraine, Charles II ne pouvant faire plus que de lui offrir un asile en Angleterre. L'échec de Madame sur ce point, aggravé par la jalousie que donnaient à Monsieur ses succès diplomatiques, provoqua une nouvelle crise de fureur de ce dernier. Alors qu'elle était pleine de joie d'avoir revu sa famille, d'avoir réussi dans la mission que lui avait confiée le Roi et d'avoir satisfait à deux des demandes de son mari, qu'elle arrivait avec la certitude de se voir accueillie comme une triomphatrice et d'avoir ramené la paix dans son ménage, elle eut la très profonde désillusion d'arriver seule à Saint-Germain le 18 juin. Monsieur avait empêché le Roi de venir à sa rencontre, comme il en avait fait le projet. Elle fut donc obligée de se rendre à Versailles pour assister au Conseil et pour rendre compte des détails et des résultats de sa mission. Bien entendu, Monsieur n'y fut pas admis (2). Plein de colère, il l'arracha à la Cour et à la joie qu'elle aurait eue de se voir entourée et adulée. C'est ainsi que, le 24 juin, le couple princier partit pour Saint-Cloud,

---

(1) Madame écrivait à M<sup>me</sup> de Saint-Chaumont : « Monsieur veut faire revenir le Chevalier de Lorraine ou me traiter comme la dernière des créatures. »

(2) Dans une lettre du 26 juin à M. de Montagu, Madame lui expliquait qu'elle voyait bien qu'il était impossible qu'elle fut jamais heureuse avec Monsieur, lequel s'était emporté contre elle plus que jamais deux jours auparavant à Versailles, où il l'avait trouvée dans une Conférence secrète avec le Roi.

ou Madame arriva les yeux pleins de larmes. Sa vie était devenue intenable, si nous en jugeons par une lettre désespérée qu'elle écrivit le 29 juin à la Duchesse Palatine (B.N. Man. Fr. 20863, f. 158) (1). Cette lettre émouvante peint bien l'ambiance qui régnait à Saint-Cloud, le profond chagrin, la désillusion profonde et le désespoir de Madame quelques heures avant sa mort.

---

(1) Saint-Cloud, le 29 juin 1670.

« Il est juste de vous rendre compte d'un voyage que vos soins ont tasché de rendre heureux, du seul costé où il pouvait manquer à l'estre ; je vous avouray que j'étais persuadée à mon retour, que tout le monde en serait content et je trouve les choses pis que jamais. Vous savez pour me l'avoir dit de la part de Monsieur, qu'il désirait trois choses de moy, la première que j'établisse une confiance sur toutes les affaires avec le Roy, mon frère, et luy, que je lui procurasse la pension de son fils et que je fasse quelque chose pour le Chevalier de Lorraine. Le Roy, mon frère, a eu assez de bonté pour moy, dans l'assurance que je lui ay donnée, qu'il ne trouverait plus en Monsieur des procédés aussy bizarres que ceux qu'il a eu sur le voyage, pour me donner sa parole qu'il se fierait à Monsieur pour peu qu'il se trouva comme je lui disais ; il a offert de plus à Monsieur de donner retraite au Chevalier de Lorraine dans son Royaume, jusques à ce que les choses soient un peu radoucies ; il ne peut faire plus en sa faveur. Pour sa pension, j'ai beaucoup d'espoir de l'obtenir pourvu que je puisse répondre que Monsieur en serait assez content pour faire finir une comédie qu'il n'y a que trop longtemps qu'il donne au public. Mais, vous comprenez bien que je ne suis pas en droit de la demander après tout ce que Monsieur a fait pour m'empêcher de l'obtenir, à moins que je puisse assurer qu'il y va du repos domestique et qu'il ne me prendra plus à partie de ce qui se passe dans l'Europe.

» Je lui ay parlé de tout ceci, ne doutant guère que je fusse bien reçue, mais comme dans toutes les choses, le retour du Chevalier n'est pas présent, Monsieur a déclaré que tout le reste était inutile et que je devais m'attendre à tout ce qu'il y aurait de fâcheux pour moi dans la perte de ses bonnes grâces jusqu'à je lui eusse fait rendre le Chevalier. Je vous avoueray que j'ai été extrêmement surprise de ce procédé, si différent de ce que j'attendais. Monsieur souhaite l'amitié du Roy, et quand je la lui offre, il l'accepte comme s'il lui faisait de l'honneur. Il refuse le parti d'envoyer le Chevalier en Angleterre, comme si les choses se raccommodaient en ce siècle d'un quart d'heure à l'autre et traite la pension de bagatelle ; il n'est pas possible que Monsieur fasse la moindre réflexion et qu'il puisse rester dans les sentiments où il est et j'ay tout sujet de penser qu'il veut se plaindre de moi, préférablement à toutes choses, en lui voyant prendre mes soins de la manière qu'il fait. Le Roy a eu la bonté de lui faire des serments extraordinaires, que je n'avais aucune part dans l'exil de Chevalier et que son retour ne dépendait pas de moy. Mon malheur l'empêche de croire le Roy, qui n'a jamais dit ce qui n'était pas et ce mesme malheur m'empêchera peut-être de le servir dans un temps où cela ne serait pas impossible, et ou les actions, qu'il exige tant, peuvent être mises en pratique.

» Voilà, ma chère Cousine, l'état de mes affaires. Monsieur désire trois choses de moi, je crois lui en procurer deux et demie, et il s'acharne à me persécuter précisément à ce que je ne puis, et ne compte pour rien l'amitié du Roy, mon frère, ni ses intérêts particuliers. Quant à moi, j'ai fait plus que je n'espérais. Mais, si je suis assez malheureuse, pour que Monsieur continue dans cet acharnement, surtout en ce qui me regarde, je vous déclare, ma chère Cousine, que je laisserai tout là et ne penseray plus ny à la pension, ny au retour du favori, ny à la liaison du Roy, mon frère... La première et la dernière de ces choses sont difficiles à obtenir et peut-être que tout autre les compterait d'une grande conséquence, mais il n'y a rien si facile à détruire. Il y a qu'à n'en plus parler et observer en cela la même maxime que Monsieur garde en toute chose ou je le prie de s'expliquer en ma faveur et quant au retour du Chevalier, si mon crédit y pouvait autant que Monsieur se l'ymagine, je crois vous l'avoir desja dit, l'on ne me fera jamais rien faire à coup de baston. Ainsy comme deux des choses que Monsieur m'avait demandées sont inutiles pour avoir l'honneur de ses bonnes grâces et qu'il ne veut point chercher les voyes de parvenir à la troisième, nous devons la trouver faite d'une manière impraticable dans tous les temps, mais plus dans celui-cy ou le Roy ne fait que ce qui lui plaît, je pense que le seul party que j'ay à prendre, après vous avoir dit ce que je puis, c'est

## LES DERNIERS JOURS DE MADAME (1)

Depuis le 24 juin, Madame, qui comme nous l'avons vu venait de rentrer d'Angleterre, se plaignait d'un point de côté et d'une douleur à l'estomac « qui l'avait fort travaillée ». Le vendredi 27 juin, elle prit un bain dans la Seine. Le lendemain, elle se trouva si mal qu'elle ne se baigna pas. Le même jour arrivait à Saint-Cloud Mme de La Fayette, qui la trouva se promenant dans les jardins. La promenade dura jusqu'à minuit, et la Princesse put dire à son amie qu'elle ne se portait pas bien.

La nuit du 28 au 29 fut bonne, mais elle se réveilla chagrine et de mauvaise humeur. Après avoir entendu la messe, elle dîna comme d'habitude à 11 heures, puis elle s'allongea sur les carreaux, ce qu'elle faisait assez souvent, et s'endormit. Mme de La Fayette, Monsieur furent alors frappés par le changement de son visage. A son réveil, elle se plaignit à plusieurs reprises de son point de côté. Puis, après avoir souffert pendant trois quarts d'heure, vers les 5 heures, elle demanda un verre d'eau de chicorée que sa Dame d'Atour, Mme de Gourdon, lui présenta. Elle but et aussitôt après (2), alors qu'elle posait sa tasse, elle s'écria avec un ton qui marquait beaucoup de douleur : « Ah ! Quel point de côté ! Quel mal ! Je n'en puis plus. » Elle

---

d'attendre la volonté de Monsieur ; s'il veut que j'agisse, je le feray avec la dernière joye, n'en pouvant avoir de véritable que je n'aye ses bonnes grâces. Sinon, je me tiendray dans un silence proportionné à l'estat où je seray auprès de Lui, attendant tous les méchants traitements dont il pourra aviser, desquels je me défendray jamais, qu'en tâchant de ne pas lui donner d'occasion par ma conduite de me blâmer. Sa haine est volontaire, l'estime ne l'est pas et j'ose dire que si j'ai l'une sans l'avoir méritée, je ne suis pas absolument indigne de l'autre par beaucoup d'endroits, c'est ce qui me console en quelques façons dans l'espérance qu'il peut y avoir des retours favorables pour moy. Vous y poussé plus que personne et je suis persuadée que les intérêts de Monsieur et les miens vous sont chers, que j'espère que vous y travaillerez. Je n'ay qu'une chose de plus à vous faire remarquer, c'est que, quand on laisse perdre les occasions, elles ne se retrouvent pas toujours. J'en voie une favorable pour la pension et l'avenir est douteux, après quoi je vous diray que la vostre d'Angleterre sera payée. Le Roy, mon frère m'en a donné sa parole. Les personnes par qui ces choses doivent passer m'ont promis d'y apporter toutes les facilités possibles et sy... nous travaillerons aux moyens de l'établir car vous savez que je n'étais pas assez instruite pour faire autre chose que de tirer les paroles que l'on m'a données, je souhaite pouvoir trouver d'autres moyens de vous témoigner ma tendresse, je le feray avec le plus grand plaisir du monde. »

(1) Nous possédons plusieurs récits relatant sa fin. Le plus important est celui de M<sup>me</sup> de La Fayette, qui ne quitta pas la Princesse. Il a été contesté par Brunetière parce qu'il écrit 25 ans plus tard. Mais dans sa préface, M<sup>me</sup> de La Fayette précise : « La mort de cette Princesse ne me laissa ni le goût ni le dessein de continuer cette histoire (la vie de Madame) et j'écrivis seulement les circonstances de sa mort dont je fus témoin. » Nous avons emprunté des renseignements dans le récit du Chanoine Feuillet, dans la relation de l'Abbé La Croix de Bourdelot, dans les Mémoires de la Grande Mademoiselle, dans un rapport inédit, non signé (Arch. Aff. Etrang. M.D. France, p. 932, fol. 120). Nous avons rapporté des détails, en apparence sans intérêt, mais qui nous seront utiles dans la discussion du diagnostic.

(2) Dans le dernier document que nous reproduisons il est simplement signalé qu'après avoir bu « le mal allait en augmentant » et il n'est pas fait mention de cette douleur brutale, succédant à la prise de cette eau de chicorée.

rougit, puis devint d'une pâleur livide et se plaignit de ne plus pouvoir se soutenir. Elle marchait avec peine, toute courbée en deux. On la déshabilla et on la transporta sur son lit. Elle s'agitait, se plaignait de douleurs atroces dans le creux de l'estomac, qui remontaient vers la gorge (Bourdelot). Elle se jetait d'un côté sur l'autre. Tout ceci n'avait pas duré plus d'une demi-heure. Son premier médecin, M. Esprit, dit que c'était la colique. Elle se sentait très mal, pensait qu'elle allait mourir et demandait son confesseur. C'est alors que, tout d'un coup, elle s'écria qu'elle avait été empoisonnée. Elle réclama des contrepoisons. On lui fit prendre de l'huile, de la poudre de vipère, du thériaque de l'orviétan et d'autres produits encore. Déjà, avant d'avoir pris ces remèdes, elle avait eu quelques vomissements alimentaires, qui se renouvelèrent après leur ingestion. Elle faisait alors des efforts horribles pour vomir (Grande Mademoiselle). Les douleurs et les vomissements la mirent dans un état d'abattement extrême, ses extrémités étaient froides, et Mme de Gamache ne put trouver son pouls. Il y avait trois heures que les accidents avaient commencé. Madame ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état et réclamait toujours un confesseur (1). C'est alors que Gueslin, venu de Paris, et Vallot, venu de Versailles, eurent une conférence assez longue avec Esprit. Ils conseillèrent de pratiquer une saignée. Cette dernière sembla la soulager, si bien que Vallot repartit pour Versailles.

L'entourage ne semblait pas croire à la gravité de son état et la Grande Mademoiselle raconte que l'on allait et venait, que l'on bavardait et que l'on riait dans sa chambre et même autour d'elle. Vallot avait ordonné un lavement au séné, qui ne donna aucun résultat. Les envies de vomir étaient continuelles. Son lit ayant été souillé, elle put se déplacer, sans être portée, pour s'allonger sur un autre lit. Comme elle n'avait rien pris, on lui donna un bouillon. Les douleurs reprirent avec une violence extrême et elle déclarait : « Si je n'étais pas chrétienne, je me tuerais, tant mes douleurs sont excessives. »

Vers les 11 heures du soir, le Roi, accompagné de la Reine, de la Comtesse de Soissons, de Mlle de La Vallière, de Mme de Montespan et du Maréchal de Grammont, arriva à Versailles. Les médecins présents lui déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir. On envoya chercher Bossuet, M. de Condom.

A ce moment survint l'Ambassadeur d'Angleterre. Madame lui parla en anglais, prononça le mot de poison en le priant de ne rien en mander au Roi, son frère. Son état s'aggravait, elle présentait des faiblesses. Un nouveau médecin, Brayer, fut appelé et préconisa une saignée au pied qui,

---

(1) L'Abbé Feuillet, qui fut appelé, était un janséniste rude et austère, qui avait été renvoyé à Saint-Cloud. Son exhortation ne fut qu'un violent réquisitoire. Il l'accusa d'avoir violé toute sa vie le vœu de son baptême, de n'avoir eu une vie qui n'était que péchés ; il lui reprocha ses médisances, ses mauvaises envies, des attouchements défendus par la loi de Dieu (était-ce une allusion au fait rapporté par la Princesse Palatine de rapports intimes entre Madame et M<sup>me</sup> de Monaco, lettre du 18 octobre 1718 ?), de n'être qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui se brise en pièces, d'avoir offensé Dieu depuis vingt-six ans et de ne faire pénitence que depuis six heures. Et avec beaucoup d'humilité, elle reconnaissait avoir à peine connu Dieu. L'attitude inhumaine de l'Abbé Feuillet contraste étrangement avec celle de Bossuet, pleine de compassion et de pitié.

comme la précédente, ne donna que peu de sang. Elle fut prise de hoquet. Bossuet arriva au moment où elle recevait l'extrême-onction. Très humain, il tenta de la réconforter et lui demanda de prier avec lui. La Princesse avait conservé toute sa connaissance et profita d'une courte absence de ce dernier pour dire en anglais à sa femme de chambre de lui donner, après sa mort, une émeraude qu'elle avait fait monter à son intention.

Puis elle fut prise d'une sorte de somnolence. Bossuet lui présenta le crucifix qui avait appartenu à Anne d'Autriche. Il lui parlait et elle lui répondait, comme si elle n'avait pas été malade, tenant toujours le crucifix contre sa bouche. Puis les forces lui manquèrent, elle le laissa tomber, perdit la parole et la vie presque en même temps. Après avoir présenté deux ou trois petits mouvements dans la bouche, elle expira à 2 heures 30 du matin, neuf heures après avoir commencé à souffrir.

De ce tableau clinique, il faut retenir les douleurs abdominales atroces siégeant au creux de l'estomac et irradiant vers la gorge, leur exagération après chaque prise de liquide, les vomissements, l'arrêt des matières, l'altération très précoce de son faciès, la conservation de l'intelligence et de sa connaissance. Signalons l'absence de paralysie. L'aspect des urines n'est mentionné par aucun témoin.

#### *LES RESULTATS DE L'AUTOPSIE*

Devant cette fin brutale, devant l'éventuelle possibilité d'un empoisonnement, l'autopsie s'imposait. Politiquement, en effet, elle était indispensable pour lever tous les doutes. Aussi toutes les mesures furent-elles prises pour que l'Ambassadeur d'Angleterre soit présent. Il fut prié « d'y assister avec ceux de sa confiance, qu'il voudrait mener ». Des médecins et chirurgiens anglais étaient aux côtés des médecins et chirurgiens français. Une centaine de personnes se trouvait dans la pièce.

Nous avons à notre disposition :

— Le protocole de l'abbé Lacroix de Bourdelot, médecin (B.N. Man. Fr. 15645, f. 519-523, et Bibl. Mazarine Man. H. 763) ;

— Celui de Boscher, chirurgien du Roi d'Angleterre (B.N. Man. Fr. 17052, f. 13) ;

— Celui de Chamberlain, médecin du dit Roi (1) ;

— Un quatrième procès-verbal, signé par dix-sept chirurgiens et médecins tant français qu'anglais, qui fut envoyé au Roi Charles II par un ambassadeur extraordinaire : le Maréchal de Bellefonds (nous n'avons pu retrouver l'original de ce document dont le texte est donné par Cabanès).

Il faut y ajouter une sorte de courte synthèse signée par Vallot.

---

(1) Ces 3 pièces sont reproduites dans le livre de Cabanès.

A quelques détails près, tous ces documents concordent.

Il est important de préciser le nombre d'heures qui s'écoulèrent entre la mort et l'ouverture du corps. Les procès-verbaux ne donnent guère de précisions sur ce délai. Boscher raconte qu'il apprit le décès le 30 juin au matin et qu'il alla voir aussitôt son Ambassadeur, qui lui donna l'ordre de se rendre à Saint-Cloud avec un secrétaire. De son côté, Lacroix de Bourdelot est plus précis, il rapporte que l'autopsie devait avoir lieu le soir à 7 heures (Madame était morte le même jour, lundi 30 juin à 2 heures 30 du matin ; il ne pouvait s'agir que du lundi soir). Mais, pour des raisons d'éclairage, elle fut remise au lendemain, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> juillet, à 5 heures. Mais le Roi ayant donné l'ordre d'attendre Vallot et les deux Felix, elle fut retardée de quelques heures. Il y fut donc procédé dans la matinée du 1<sup>er</sup> juillet, très vraisemblablement trente à trente-deux heures après le décès. Ce délai et la chaleur du mois de juin peuvent expliquer certaines des lésions observées, qui sont cadavériques.

Le corps fut ouvert par Felix le Jeune. Il procéda à l'ouverture avec des ciseaux. Le ventre s'affaissa alors et il se répandit « une vapeur fétide et de mauvaise odeur » (Boscher), « il en sortit une puanteur horrible » (Bourdelot). Les intestins étaient très altérés. Dans la cavité péritonéale se trouvaient de la bile et de l'huile. Ce détail est important et les différents auteurs, à l'exception de Littré, ne se sont pas assez penchés sur ce point. Il faut, en reprenant les textes, tenter de le préciser. D'après Bourdelot, « la partie des intestins qui était près de la vésicule de fiel était teintée d'un jaune ardent. Au fond des intestins, sous le diaphragme, était répandue une liqueur jaune blanchâtre, que tous les médecins appellent sanieuse et bilieuse » et un peu plus loin « c'était une sorte de sérosité bilieuse, chyleuse, qui s'était extravasée et tombée hors des intestins ». Boscher signale : « Cette humeur (la bile) s'étant répandue dans le ventricule, et même dans tout le bas-ventre, était pleine d'une matière sanieuse putride, jaunâtre, aqueuse et grasse comme de l'huile. » Chamberlain, enfin, précise sans ambiguïté : « L'épiploon était teinté par une bile profondément jaune et putréfiée. » Et, un peu plus loin : « Les deux ventres étaient remplis par des humeurs bilieuses et une huile flottait par-dessus. » On peut donc considérer comme certaine la présence de bile dans la cavité péritonéale, et comme quasi certaine la présence d'huile.

Le foie était d'une couleur grise, jaunâtre, friable et privé de sang ; la vésicule, grosse, était « extraordinairement remplie de bile » (Bourdelot).

L'estomac était extérieurement d'aspect normal. On notait un petit trou dans sa partie moyenne et antérieure. Boscher s'intéressa particulièrement à ce petit « trou ». Les caractères anatomiques en furent longuement précisés : « La paroi n'était ni cautérisée, ni enflammée, avec veines gonflées autour, ni gonflée, ni épaissie, ce qui arrive aux plaies qui sont faites sur les corps vivants » (Bourdelot). « Je fus le seul qui y fit instance mais, l'ayant bien visité de près, je n'y trouvay ni lésion, ni excoriation, ni noirceur, ni dureté, ni macule, ni lésion d'aucune autre partie » (Boscher). Nous discuterons plus loin de la nature de ce « trou ». L'estomac fut ouvert, sa muqueuse

était recouverte d'une bile glaireuse qui remontait, comme on le constata après ouverture de l'œsophage, jusqu'au pharynx. Cette bile s'enlevait aisément et laissait apparaître une muqueuse strictement normale.

Le poumon gauche était adhérent, les deux poumons étaient « engorgés d'un sang noir, qui paraissait échauffé et brûlé » (Bourdelot).

Le cœur était gros.

Les intestins ne furent pas ouverts.

L'encéphale ne fut pas exploré.

En résumé de ces protocoles, il faut retenir :

- La présence de bile et presque certainement d'huile dans la cavité péritonéale ;
- La coloration jaune des intestins, par ailleurs putréfiés ;
- Un foie en très mauvais état ;
- Une perforation gastrique artificielle ou non ;
- Une muqueuse gastrique et œsophagienne normale, mais recouverte de bile ;
- Il faut tenir compte enfin des altérations cadavériques.

#### *LES ANTECEDENTS PERSONNELS*

Madame avait toujours eu une mauvaise santé et la Grande Mademoiselle soulignait qu'elle était toujours malade. De son côté, Vallot rapporte que depuis quatre ou cinq ans, il avait une très mauvaise opinion de son état. Et Monsieur le soulignait en déclarant devant la Cour, alors que l'on discutait d'astrologie, « qu'on lui avait prédit qu'il aurait plusieurs femmes, et qu'en l'état où était Madame il avait raison d'y ajouter foi ».

Au moment de son mariage, cette dernière, nous l'avons vu, était très maigre, et Guy Patin écrivait à son ami Falconnet « qu'elle était fluette, délicate et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant pour la phtysie ».

En 1661, elle avait eu une rougeole sévère. En neuf années, elle avait eu cinq grossesses. La première l'avait beaucoup éprouvée et son état avait donné lieu à des inquiétudes. En 1665, elle avait accouché d'un enfant prématuré et macéré. En 1664, elle avait présenté pendant un certain temps une toux sèche et quinteuse. En 1667, elle avait été très émue d'apprendre qu'un boulet était tombé à proximité du Roi, et serait alors restée deux heures sans connaissance.

En outre, elle était insomniaque et prenait de l'opium pour dormir. Depuis plusieurs années elle souffrait, et une lettre de de Lionne à de Pomponne nous apprend « que Son Altesse, depuis plus de trois ans, était sujette à

être attaquée d'un point de côté qui la mettait en état d'être obligée de se coucher des trois à quatre heures par terre, sans pouvoir trouver de repos et de relâche à ce qu'elle souffrait, en quelques postures qu'elle se mit ; depuis son retour d'Angleterre, elle avait été très travaillée par ce mal ». Mme de La Fayette confirme ces détails.

Cette dernière signale, en outre, que pendant le voyage de la Cour dans les Flandres, avant son embarquement, elle était obligée de prendre du lait. Elle était inappétente, avait le dégoût des viandes (Boscher). « Les fraises lui faisaient mal au cœur et elle tombait souvent en défaillance » (Bourdelot). En outre, elle avait beaucoup maigri et, un jour, elle entra chez la Reine « comme une morte à laquelle on aurait mis du rouge ».

Mais, à son retour de voyage, elle semblait mieux, et la Grande Mademoiselle écrivait : « Il me semblait qu'elle avait trouvé une bonne santé tant elle paraissait belle et contente. »

Enfin, elle menait une vie désordonnée, avec des veilles très prolongées. C'est ainsi que pendant son voyage d'Angleterre elle n'avait pas dormi trois heures par nuit (Boscher). De même, elle avait une absence totale d'hygiène alimentaire.

#### *LA DISCUSSION DU DIAGNOSTIC*

Il nous reste maintenant, sinon à poser un diagnostic, du moins à discuter les causes qu'il est possible d'invoquer pour expliquer et les symptômes et les lésions.

Pour être valable, le diagnostic doit tenir compte :

- de la brève durée du drame : neuf à dix heures ;
- de la présence d'huile et de bile dans la cavité péritonéale ;
- du petit « trou » accidentel ou non de la face antérieure de l'estomac ;
- de l'existence, enfin, d'un important reflux de bile, tant dans l'estomac que dans l'œsophage ; disons de suite qu'un tel reflux est aujourd'hui bien connu, à la suite des travaux de Lambling ; il explique les douleurs ascendantes, irradiant vers la bouche, qu'accusait la Princesse, et très vraisemblablement les troubles dont elle se plaignait depuis longtemps ; mais ce reflux n'est qu'un élément contingent qui, s'il ne peut expliquer la mort, permet du moins de serrer le diagnostic de plus près.

On peut classer les différentes hypothèses sous trois chefs :

- L'empoisonnement ;
- La porphyrie ;
- Les causes abdominales enfin.

### 1° *Le poison*

C'est Madame qui, la première, pensa avoir été empoisonnée par mégarde. Mme de La Fayette, qui était alors dans la ruelle à côté de Monsieur, écrit : « Quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému, ni embarrassé de l'opinion de Madame ; il dit qu'il fallait donner de cette eau de chicorée à un chien et il opina, comme Madame, qu'on alla quérir de l'huile et du contrepoison pour ôter à Madame une si fâcheuse idée. Mme des Bordes, sa première femme de chambre, qui était absolument à elle, lui dit qu'elle avait fait l'eau et en but. Madame persévéra toujours à vouloir de l'huile et du contrepoison. » Il semble que la Duchesse de « Mekelbourg » fit le même geste. Mais, avant de mourir, la Princesse était revenue sur sa croyance première. En effet, dans une lettre de Bossuet à son frère, nous pouvons lire : « ... ce qui fut cause que son esprit se remit aussitôt et qu'elle ne parla plus de poison que pour dire qu'elle avait cru d'abord avoir été empoisonnée par méprise. Ce sont les propres mots qu'elle dit à Mme de Grammont. »

A cette époque, les empoisonnements étaient fréquents. Un Italien, Exili, un Allemand, Glaser, vendaient des poisons. Cinq ans plus tard, en 1674, La Brinvilliers était condamnée à mort pour empoisonnements, et suppliciée, et en 1685 éclatait le scandale de La Voisin où des personnages importants de la Cour furent compromis.

La fréquence de tels crimes, ou tout au moins d'accidents réputés comme tels, les paroles de Madame, la brutalité apparente de sa mort, la phrase de Bossuet, avaient fait penser à tous que Madame était morte empoisonnée. L'émotion fut donc très grande, tant à la Cour que dans le public. L'Ambassadeur d'Angleterre en France en était convaincu, et la première réaction de Charles II en apprenant la mort de sa sœur fut d'accuser Monsieur. Des manifestations eurent lieu à Londres et l'on fut obligé de protéger notre ambassade. Il en était de même en Espagne (1). Mais, après l'autopsie, l'opinion évolua et les esprits se calmèrent. Bossuet, de Lionne, Guy Patin (qui reprochait à la Princesse de n'en faire qu'à sa tête), d'Ormesson, ne croyaient pas au poison. Le 4 juillet, de Lionne écrivait à de Pomponne : « Comme dans les morts subits de grands princes, le public est fort enclin à l'ordinaire pour soupçonner qu'elles peuvent avoir été précipitées. » En Angleterre, l'orage se calmait et Charles II, en grand secret, renouvelait les accords conclus à Douvres avec Madame.

Mais les accusations d'empoisonnement furent relancées trente-six ans après la mort de Madame par La Palatine (la seconde femme de Monsieur) et par Saint-Simon, qui avait commencé à écrire ses Mémoires en 1694, à l'âge de 19 ans. Il n'était donc pas né lors de la mort de la Princesse. Pour La Palatine (juillet 1706), le Chevalier de Lorraine, alors à Rome, aurait

---

(1) Lettre de Don Itura à Don Diego de le Torre (reproduite par Ravaisson dans les Archives de la Bastille, t. IV).

remis le poison à Morel de Valonne, qui l'aurait ramené d'Italie et l'aurait donné à d'Effiat, qui aurait empoisonné la tasse : « Un valet de chambre m'a raconté qu'un matin, pendant que Monsieur et Madame étaient à la messe, d'Effiat vint au buffet, trouva la tasse, la frotta avec un papier. Le valet de chambre lui demanda pourquoi il touchait à la tasse de Madame. Il répondit : parce que je crève de soif. »

Pour Saint-Simon, le Chevalier de Lorraine aurait envoyé de Rome à ses amis d'Effiat et de Beuvron, le poison. D'Effiat l'aurait versé dans le bol de chicorée qui avait été préparé. Purmon, le premier maître d'hôtel, aurait avoué le crime au Roi, mais en disculpant Monsieur.

On a raconté également que le poison avait été apporté par la Comtesse de Saint-Marsan, qu'il aurait été remis par Mme de Saint-Martin, fille d'un empoisonneur condamné à mort, et qu'il aurait été versé par Morel.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces racontars propagés si longtemps après les événements ?

Quel fut l'empoisonneur, si empoisonnement il y eut ? Le Chevalier de Lorraine fut, comme nous l'avons vu, celui sur lequel se portèrent les soupçons. On pensa que Monsieur n'était pas étranger au crime du fait de son hostilité avec Madame et des intrigues qui avaient pour but le retour du Chevalier. Ce fut la première pensée de Mme de Lafayette et de Charles II, mais vu son insignifiance, il fut vite mis hors de cause. Le nom de la Comtesse de Soissons (1) fut prononcé. D'autres, se plaçant sur le plan politique, accusèrent les Hollandais. Mais le crime n'aurait pu être qu'une vengeance puisque le traité avec la France était signé.

Il faudrait enfin préciser la nature du poison éventuel. Sur le moment, on pensa que Madame avait été empoisonnée par de la poudre de diamant (Duclos) mise au lieu de sucre sur des fraises ! Et nous sommes loin de la tasse empoisonnée. Dans un travail beaucoup plus récent, Legué incrimine le sublimé.

Si nous reprenons le problème sur des bases plus solides, force est de constater :

— que sur le plan clinique Madame, les deux ou trois jours précédents, avait accusé des symptômes douloureux et qu'il n'existait aucun ptyalisme ; il est par ailleurs curieux que la Princesse ait pu boire toute une tasse d'eau de chicorée empoisonnée, sans percevoir un goût anormal ; enfin, l'épreuve faite par Mme des Bordes doit lever tous les doutes ;

— que sur le plan anatomique il n'existait aucune lésion des muqueuses œsophagienne et gastrique, sauf la présence de bile et le petit « trou » ;

---

(1) La Comtesse de Soissons compromise dans l'affaire de la Voisin avait des rapports très tendus avec Madame. Elle avait été mêlée à des intrigues assez troubles, en particulier à l'envoi de la fameuse lettre qui devait être remise à la Reine. Ecrite en espagnol sur papier officiel, elle lui annonçait ses infortunes conjugales. Elle n'arriva pas à destination, mais fut remise au Roi qui resta longtemps sans connaître le nom des coupables.

— enfin, le retour très rapide à la Cour du Chevalier de Lorraine est encore une présomption morale contre l'empoisonnement.

Tous les arguments contre un crime ont été magistralement mis en évidence par Littré, et aujourd'hui l'immense majorité des auteurs élimine cette cause qui, par ailleurs, n'explique pas la présence d'huile et de bile dans la cavité péritonéale, sauf en cas de blessure de l'estomac, par Felix, que nous discuterons plus loin.

## 2° *La porphyrie*

Il y a quelques années, une nouvelle hypothèse, très séduisante par certains points, a été proposée par Mac Alpine : c'est celle d'une crise de porphyrie. Elle a été reprise tout récemment par Destaing.

La porphyrie est une maladie familiale qui se manifeste par des crises abdominales très douloureuses accompagnées de constipation et de vomissements. La crise est caractérisée par l'émission d'urines qui, à la lumière, revêtent une coloration porto qui fait porter le diagnostic. Elle est souvent déclenchée par la prise d'un médicament, les barbituriques en particulier. Elle s'accompagne dans de nombreux cas de troubles psychiques et de paralysies qui peuvent revêtir l'aspect d'une neuropathie ascendante du type Landry. La mort survient une fois sur quatre.

Reprenons l'étude de ces divers éléments dans le cas de Madame.

Nous savons qu'elle prenait de l'opium pour dormir, mais nous ignorons si elle en avait pris la nuit qui précéda sa mort. Il semble que Vallot lui en administra pendant la crise. Nous ne reviendrons pas sur les caractères de cette dernière. Mais nulle part nous n'avons trouvé mention d'urines anormalement colorées, fait qui aurait dû frapper et les médecins et l'entourage. Sur le plan psychique, nous n'avons pas l'impression que Madame ait été parfaitement équilibrée. Mais, pendant la crise, ses réactions furent parfaitement normales.

Jusqu'à la fin elle n'a pas présenté de paralysie : nous avons vu qu'elle s'était levée pour changer de lit et qu'elle avait pu marcher. Jusqu'aux derniers instants elle put tenir contre ses lèvres le crucifix d'Anne d'Autriche, qu'elle laissa tomber au moment de mourir. Aurait-elle présenté alors une paralysie bulbaire isolée et brutale ? Le fait est possible, quoique peu vraisemblable.

Sur le plan familial, et c'est pour Destaing un argument de très grande valeur en faveur d'une porphyrie, elle appartenait en effet à la famille des Stuart, dont l'histoire pathologique a montré de nombreux cas de porphyrie sur treize générations pendant quatre cents ans. La première atteinte de cette « maladie royale » fut signalée chez l'arrière-grand-mère d'Henriette, Marie Stuart. Son grand-père paternel, Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, en fut atteint, et chez lui il fut noté des urines rouge porto. Son fils, ses filles, dont Sophie, femme de l'électeur de Hanovre dont descend la Maison royale anglaise de Hanovre étaient touchés et, plus près de nous, il faut signaler Georges I<sup>er</sup>,

Georges III et ses descendants, dont la Princesse Charlotte. Et Mac-Alpine insiste sur la responsabilité de la porphyrie dans deux crises nationales anglaises, celle de la Régence en 1788, et celle de 1817 lors de la mort de la Princesse Charlotte.

Pour en revenir à Madame, il est très possible que sa fille la Reine d'Espagne soit morte d'une crise de porphyrie.

Donc, comme élément positif, nous trouvons chez Madame cette notion familiale et une très éventuelle paralysie bulbaire. Mais, en contrepartie, nous n'avons aucun renseignement sur la coloration de ses urines, et il n'existait pas de paralysie des membres. Enfin, le diagnostic de porphyrie n'explique pas l'affaissement du ventre après son ouverture, ni l'odeur nauséabonde qui se dégagea à ce moment. La présence d'huile et de bile dans le péritoine ne pourrait s'expliquer que par la maladresse de Felix. Nous y reviendrons plus loin.

### 3° *Les causes abdominales*

De nombreuses hypothèses ont été soulevées.

Pozzi avait pensé à la *rupture d'une grossesse tubaire avec hémorragie dans le Douglas*. Il s'appuie sur deux arguments, l'un positif, celui d'un foie exsangue, l'autre était le non-examen du bas-ventre. Or le bassin fut examiné. Certes une serviette avait été placée au-dessous du nombril, mais nous ne savons à quelle hauteur. Boscher précise la nature du liquide contenu dans le bas-ventre et Chamberlain signale que « les deux ventres étaient remplis par des humeurs bilieuses ». Nous ignorons si Madame était enceinte. Par ailleurs le siège et l'irradiation des douleurs ne sont pas en faveur de leur origine pelvienne. Les poumons étaient gorgés de sang. Enfin, les chirurgiens de l'époque, habitués à la chirurgie de guerre, connaissaient les symptômes des hémorragies internes et externes.

Pour Laignel-Lavastine, la Princesse serait morte d'une *appendicite aiguë avec perforation de l'appendice*. Certes l'appendicite n'était pas connue sous le règne de Louis XIV, et il n'est pas fait mention de l'état du cæcum. Mais nous savons que l'iléon « avait une très mauvaise couleur, était livide, et tendait à la gangrène ».

D'autres auteurs ont pensé à la perforation d'une *ulcération tuberculeuse du grêle*. Mais aucune ulcération grêlique n'est signalée.

L'examen anatomique ne cadre pas avec une *pancréatite hémorragique*.

Un diagnostic séduisant serait celui d'un *infarctus mésentérique*. Il expliquerait l'intensité des douleurs, l'absence de pouls, mais il est éliminé par l'examen anatomique : « L'épiploon était mortifié et gangréné, les intestins tendaient aussi à la mortification et à la putréfaction, et étaient fort décolorés » (Boscher). « Ils étaient très boursoufflés et quelques-uns de très mauvaise couleur, livides et tendant à la gangrène, entre autres l'iléon » (Bourdelot).

Une autre hypothèse est celle d'une *péritonite biliaire*. Cette dernière, on le sait, est secondaire à une perforation de la vésicule, qu'il est parfois difficile de mettre en évidence, au cours de l'intervention. Mais elle peut reconnaître comme origine une exsudation de bile à travers la paroi vésiculaire, et il est assez piquant de voir Bourdelot invoquer ce processus quand il signale « une sérosité bilieuse et chyleuse, qui s'était extravasée et tombée hors des intestins ».

La péritonite biliaire s'observe habituellement chez des lithiasiques. Nous savons uniquement que la vésicule était grosse, ce qui est contre l'hypothèse d'une perforation de l'organe. Enfin, ce diagnostic n'explique pas la présence d'huile dans la cavité péritonéale, et par ailleurs l'évolution de l'affection est beaucoup plus longue.

Voltaire avait parlé d'un *abcès du foie*. Il n'en existe aucun signe tant clinique qu'anatomique.

Nous croyons, par ailleurs, que les lésions intestinales et hépatiques étaient dues à la putréfaction cadavérique, l'autopsie ayant été pratiquée trente à trente-deux heures après la mort.

Enfin, nous voudrions insister à nouveau sur le fait qu'aucune des causes que nous avons étudiées jusqu'à maintenant n'explique le fait capital pour nous qu'est la présence simultanée d'huile et de bile dans la cavité péritonéale, toujours sous réserve d'une blessure de l'estomac.

On se trouve ainsi ramené au diagnostic d'*ulcère gastrique perforé*, soutenu par Littré, par Legendre, par Cabanès et par bien d'autres auteurs.

Sur le plan clinique, nous savons que les douleurs accusées par Madame étaient apparues depuis trois ou quatre ans, qu'elles duraient quelques heures, qu'elles la forçaient à s'allonger et qu'elle n'était pas soulagée par le changement de position. Mais nous n'avons aucun renseignement sur leur rythme ni dans le temps, ni dans la journée. Nous savons qu'elles consistaient en un point de côté, qu'elles étaient comme du feu et qu'elles irradiaient vers la bouche. Il est parfaitement possible que ces douleurs aient été des douleurs ulcéreuses, d'autant que dans les ulcères de la face antérieure (rares, ils représentent environ 4 % des ulcères de l'estomac), les douleurs peuvent avoir des irradiations hautes sous-sternales. Signalons, chemin faisant, la fréquence relative des perforations en péritoine libre des ulcères de ce siège.

Mais il est permis de se demander si ces brûlures « comme du feu », à irradiations vers la bouche, ne seraient pas plutôt en rapport avec le reflux gastro-œsophagien constaté à l'autopsie.

Sur le plan anatomique, il reste un important problème à élucider : celui de la nature du « petit trou » de la face antérieure de l'estomac. Cette perforation était-elle réelle ou était-elle due à une blessure accidentelle de l'estomac lors de l'ouverture ?

Felix avait déclaré qu'en ouvrant le ventre avec une paire de ciseaux il avait par mégarde blessé l'organe. Vallot avait aussitôt confirmé son dire

en précisant qu'il avait vu quand le coup avait été donné. Ces déclarations sont-elles valables ? Avant tout, il faut se replacer dans l'ambiance de cette matinée où l'autopsie fut pratiquée. Tout le monde, nous l'avons montré, croyait au poison. Dans la mesure du possible, il était indispensable d'éliminer un crime pour deux raisons. Il fallait tout d'abord éviter que le frère du Roi ne fut compromis, et puis il fallait maintenir à tout prix l'alliance toute récente négociée par Madame avec l'Angleterre, et tout faire pour éviter une rupture. Les médecins et les chirurgiens français désiraient donc, dans la mesure du possible, écarter le diagnostic d'empoisonnement. Ils tremblaient en effet de trouver dans les entrailles de la Princesse les indices d'un crime, et ils redoutaient tout ce qui aurait pu prêter au doute et, comme l'a écrit Anatole France : « Ils crurent naturellement ce qu'ils désiraient croire. » De peur de voir une perforation être interprétée comme la conséquence d'un éventuel poison, Felix aurait préféré s'accuser de maladresse et fut aussitôt soutenu par Vallot. Boscher, qui semble avoir attaché une grande importance à la discussion soulevée à l'occasion de ce « petit trou », termine son protocole par plusieurs réflexions et, dans l'une d'elles, on peut lire les lignes suivantes : « C'est pourquoy l'on ne peut rien inférer à l'encontre de ces observations sans préjudice, n'ayant rien trouvé qui y contredise, sinon ce petit coup d'incision à l'estomac, que l'on a éclaircy, et le mauvais procédé de l'opérateur, qui a si mal fait son devoir qu'il a plustot voulu dérober aux assistants la vérité de la cause de la mort que l'éclaircir et démentir. » Cette phrase est sévère. Par contre, aucune mention n'est faite d'une blessure de l'estomac, tant dans le procès-verbal officiel que dans celui de Chamberlain.

Par ailleurs, il semble à priori bien difficile de blesser l'estomac en ouvrant l'abdomen avec une paire de ciseaux. L'organe, même distendu, aurait dû fuir devant l'instrument. Grâce à l'obligeance de Mlle Sonolet, nous avons pu, au Musée de l'Histoire de la Médecine, examiner les trousses d'autopsie. Malheureusement les plus anciennes remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il nous faut reconnaître qu'à cette époque les ciseaux étaient fort pointus. En était-il de même en 1670 ?

Enfin, si Felix a réellement blessé l'estomac, de la bile et de l'huile auraient dues s'écouler par la plaie. Aucun observateur n'a signalé ce point. D'autre part, Madame avait eu des vomissements violents et son estomac devait être vide. Enfin, en cas de blessure accidentelle, il est surprenant qu'un contact de quelques minutes ait suffi pour donner aux viscères la coloration jaune sur laquelle insistent tous les procès-verbaux. Mais si, comme nous le croyons, une perforation spontanée s'est produite, les caractères de la lésion ne sont pas ceux que Cruveilhier avait décrit entre 1829 et 1835. On retrouve dans son Atlas des reproductions de lésions invétérées avec des bords épaissis, durs et fibreux, avec convergence des plis. Mais, à côté de l'ulcère calleux, de l'ulcère invétéré qu'il a si magistralement décrit, il existe des ulcères jeunes et la notion de maladie ulcéreuse, avec ses périodes d'activité et de guérison apparente, avec disparition des lésions, s'est peu à peu imposée. D'autre part, les chirurgiens ont eu l'occasion d'observer de

nombreuses perforations gastriques avec des bords très souples et très faciles à suturer. Il est donc parfaitement possible que Madame soit morte d'une ulcère perforé.

Mais, en ces dernières années, de nombreux travaux ont montré la fréquence relative des *ulcères aigus*. Ces derniers, de connaissance en apparence récente, avaient pourtant été signalés dès 1829 par Cruveilhier qui les distinguait des ulcères chroniques. Ces ulcères aigus évoluent sans douleurs. Ou ils guérissent spontanément, ou ils se manifestent par une complication, hémorragie ou perforation. Après guérison spontanée ou suture, aucune rechute ne survient. Ils s'observent dans des conditions bien spéciales, au décours d'affections neurologiques, tumeurs cérébrales, par exemple, ou lors d'interventions chirurgicales et surtout neurochirurgicales. On les retrouve chez des sujets présentant une insuffisance respiratoire, ils peuvent être secondaires à la prise de certains médicaments ou à des stress. Ces ulcères aigus par stress ont fait l'objet du rapport récent de Sibilly et Boutelier au Congrès de Chirurgie. Ils ont été reproduits expérimentalement. Et les travaux de Tournut ont montré la très grande fréquence d'ulcérations gastriques chez les bovidés soumis à des stress multiples lors de leur transport entre le lieu d'élevage et le lieu d'abattage. Ils sont favorisés par le reflux de bile.

Pour en revenir à Madame, nous savons qu'elle avait été victime de stress répétés, que revenue toute heureuse et épanouie de son voyage d'Angleterre, l'accueil qu'elle avait reçu de Monsieur, lors de son retour, avait provoqué chez elle une violente réaction, d'autant plus brutale qu'elle était inattendue. Souvenons-nous de son désespoir en rentrant à Saint-Cloud, les larmes aux yeux, et la lettre si émouvante qu'elle avait écrite à sa cousine. Mais si elle a présenté un ulcère aigu par stress, on peut se demander pourquoi les stress antérieurs n'avaient rien provoqué. Ce dernier stress fut-il plus violent ? Faut-il invoquer le rôle de stress préférentiels évoqués dans des travaux récents ? Nous ne savons. Nous nous demandons donc si elle n'est pas morte d'une péritonite secondaire à la perforation d'un *ulcère aigu par stress*, hypothèse qui jusqu'ici n'a pas été soulevée.

Mais si nous croyons à la perforation d'un ulcère aigu chez une femme ayant présenté depuis plusieurs années un reflux gastro-œsophagien, nous ne pouvons éliminer la perforation d'un ulcère vrai.

Ces deux hypothèses sont logiques et elles ont le très grand avantage, surtout la première, d'expliquer l'histoire clinique, les lésions gastriques, la présence d'huile et de bile dans la cavité abdominale, ainsi que la coloration jaune des intestins.

Mais nous sommes très gênés par la rapide évolution de cette péritonite qui a enlevé la malade en neuf à dix heures. Nous savons qu'il existe des formes suraiguës toxémiques. Enfin, le mauvais état général de Madame, et surtout l'ingestion d'huiles, de poudres diverses, de chicorée, de bouillon, a pu en faisant déverser directement ces produits dans le péritoine aggraver l'affection, et en raccourcir l'évolution. Et, à ce propos, il faut rappeler

qu'avec beaucoup de bon sens Mme de La Fayette écrivait : « On lui fit prendre plusieurs drogues dans cette pensée du poison et peut-être plus propres à lui faire mal qu'à la soulager. »

\*  
\*\*

Après avoir discuté toutes les hypothèses possibles en nous attachant à l'analyse des symptômes et des lésions, nous pensons que Madame est morte d'un ulcère aigu perforé ou peut-être d'un ulcère vrai perforé.

Mais si, contrairement à ce que nous croyons, Felix a bien blessé par mégarde l'estomac, il faudrait par élimination penser au diagnostic de porphyrie, malgré l'absence d'éléments irréfutables, et malgré les réserves que nous avons faites à propos de la présence d'huile et de bile dans le péritoine.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arch. Min. Aff. Etr. Corresp. pol. avec l'Angleterre, 97-98-99 - M.D. France, 932, fol. 120.  
Bibl. de l'Arsenal - Arch. de la Bastille, Ravaison, t. IV.  
Bibl. Mazarine - Man. Fr. H 2763.  
Bibl. Nat. - Man. Fr. 6046, 15052, 16645, 17052, 20.865, 23.348.  
D'ARGENSON. — Souvenirs d'un ministre.  
AULNEAU J. — Les grandes dames du Palais-Royal - Paris, 1948.  
Du BAILLON (Comte). — Henriette d'Angleterre, sa vie, sa correspondance.  
BASSENE M. — Le Chevalier de Lorraine et la mort de Madame - Paris, 1930.  
BOSSUET. — Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.  
(Voir FLOQUET.)  
BRUNETIERE. — Rev. des Deux Mondes, 1886, 73, 695-699.  
BUSSY-RABUTIN (Comte). — Histoire amoureuse des Gaules.  
CABANES (Dr). — La mort de Madame Henriette d'Angleterre - Revue hebdomadaire, 1<sup>er</sup> juillet 1899, 91-120.  
CABANES (Dr) et NASS. — Poisons et Sortilèges - 2<sup>e</sup> série, 1903.  
CABANES (Dr). — Les indiscretions de l'Histoire - 4<sup>e</sup> série, Paris, 1906.  
CASTELNAU J. — Henriette d'Angleterre - 1948.  
CHOISY (Abbé). — Mémoires - Coll. Mém. relatifs à l'Hist. de France, t. 65.  
CLEMENT P. — Philippe d'Orléans et Madame Henriette d'Angleterre - Revue des Quest. Hist., 1867, 498-546.  
CONRART. — Mémoires - Nouv. Coll. de Mém. relatifs à l'Hist. de France - T. XXVIII, 531-622.  
De COSNAC. — Mémoires - Paris, 1852.  
DERBLAY Cl. — Henriette d'Angleterre et sa légende - Paris, 1956.  
DESTAING F. — Madame se meurt, Madame est morte - N. Pr. Méd., 1973, 2, n° 46.  
ERLANGER Ph. — Monsieur.  
FABRE J. — Sur la vie et principalement sur la mort de Madame Henriette Anne Stuart d'Angleterre - Paris, 1923.

- FEUILLET (Abbé). — Récit de la mort de Madame Henriette d'Angleterre, Duchesse d'Orléans - B.N. M. Fr., 23 348.
- FLOQUET A. — Etude sur la vie de Bossuet - Paris, 1855.
- FRANCE Anatole. — Introduction à l'histoire d'Henriette d'Angleterre par Mme de La Fayette - Paris, 1882.
- FUNCK-BRENTANO Fr. — Le drame des poisons - Paris, 1896.
- FUNCK-BRENTANO Fr. — La mort de Madame - Rev. Encyclop., 1897, 809-814.
- De GAMACHE Cyprien. — Mémoires de la Mission des Capucins - Paris, 1881.
- GAYDOS A. — La Porphyrie, maladie royale - Pr. Méd., 1968, 76, 593-594.
- De GOURVILLE Jean (Hérault). — Mémoires.
- De GRAMONT (Maréchal de). — Mémoires.
- D'HAUSSONVILLE (Comte). — Madame de La Fayette - Paris, 1881.
- LA FARE (Marquis de). — Mémoires - Mém. pour servir à l'Hist. de France. T. XXII.
- LA FAYETTE (Mme de). — Histoire de Madame Henriette d'Angleterre - Paris, 1820.
- LAIGNEL-LAVESTINE M.D. — Madame est morte d'appendicite - P.M. 1904, 785-786.
- LAIR J.A. — Laure de la Vallière et la jeunesse de Louis XIV.
- LEFEVRE d'ORMESSON (Comte de). — Journal - Coll. Doc. inédits.
- LEGUE G. — Médecins et empoisonneurs au XVIII<sup>e</sup> siècle - Paris, 1896.
- LITTRE M.T.E. — Médecine et médecins - 1872, 429-474.
- LOMBARD A. — Henriette d'Angleterre a-t-elle succombé naturellement ? - Chr. Méd., 1910, 417-423.
- LUDLOW. — Mémoires - Amsterdam, 1707.
- MARCHEREAU R. — Une urgence abdominale : la mort de Madame - Thèse, Bordeaux, 1946-1947, n° 120.
- MARIE A. — Le tragique destin d'Henriette d'Angleterre.
- MICHELET. — Rev. des Deux Mondes, 1<sup>er</sup> août 1859, 707-733.
- MONTPENSIER (Mlle de). — Mémoires.
- MOTTEVILLE (Mme de). — Mémoires.
- La PALATINE (Duchesse d'Orléans). — Lettres (13-7-1706).
- PAPIN F. — Madame se meurt, Madame est morte - Hist. de la Médecine, 1953, n° 5, III-116.
- PATIN Guy. — Lettres - Paris, 1725.
- PONCET de la GRAVE. — Mémoires - Mém. intéress. pour servir à l'Hist. de France, III, p. 392, Paris, 1789.
- POZZI Pr. — Le cas de Madame - Chron. Médic., 1906, n° 38, 579-580.
- REBOUX P. — Madame se meurt, Madame est morte - Paris, 1932.
- De ROUVILLE. — Madame est-elle morte d'appendicite ? - P.M. 1905, n° 6, 41-43.
- SAINT-ANDRE Cl. — Henriette d'Angleterre et la Cour de France - Paris, 1933.
- SAINTE-BEUVE. — Causeries du Lundi - T. VI, 305-321.
- SAINT-MAURICE (Marquis de). — Lettres sur la Cour de Louis XIV - Rev. de Paris, 1910, 116-135, 335-356, 634-647, 869-880.
- SEVIGNE (Mme de). — Lettres (6 et 10 juillet 1670 et 1<sup>er</sup> juillet 1676).
- SOURIANE M. — L'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre et la vérité historique - Caen, 1890.
- VACHER (Dr). — Henriette d'Angleterre, connue sous le nom de Madame, est-elle morte empoisonnée ? - Gaz. Méd. de Paris, 1867, n° 38, 579-581.
- VOLTAIRE. — Siècle de Louis XIV - Ch. XXVI.
- WACKENAUER (Baron de). — Mémoires - T. III.